

**JANA INVEST**  
**Liasse fiscale 2022**

Exercice comptable du 01/01/2022 au 31/12/2022

*Version de travail éditée le 07/04/2023*

## 1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

N° 15948 \* 05

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A du Code général des impôts)  
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise   JANA INVEST - SIREN : 841962731					Néant <input type="checkbox"/>		
Durée de l'exercice en nombre de mois   12					Durée de l'exercice précédent   12		
					Exercice N clos le   31/12/2022		
<b>ACTIF</b>					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			010	012		
	Immobilisations incorporelles - Autres			014	016		
	Immobilisations corporelles			028	030		
	Immobilisations financières (1)			040	042	5 520	
	<b>TOTAL I</b>			044	048	5 520	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production			050	052		
	Stocks marchandises			060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés			068	070	4 718	
	Créances autres (3)			072	074	16 267	
	Valeurs mobilières de placement			080	082		
	Disponibilités			084	086	23 670	
	Charges constatées d'avance			092	094		
	<b>TOTAL II</b>			096	098	44 655	
	<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>			110	112	50 175	
<b>PASSIF</b>					Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel				120	1 000	
	Ecart de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	100	
	Réserves réglementées				130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)				131	132	
	Report à nouveau				134	41 936	
	Résultat de l'exercice				136	-4 325	
	Subventions d'investissement				137		
	Provisions réglementées				140		
	<b>TOTAL I</b>				142	38 711	
	Provisions pour risques et charges				<b>TOTAL II</b>	154	
DETTES	Emprunts et dettes assimilées				156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés				166	10 434	
	Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N)				169	1 030	
	Produits constatés d'avance				174		
	<b>TOTAL III</b>				176	11 464	
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>				180	50 175	
RENVOS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	
			3 673				

## 2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023  
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise JANA INVEST - SIREN : 841962731										□			
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>										N clos le 31/12/2022			
Ventes de marchandises						209				210			
Production vendue biens				dont export et livraisons intracommunautaires		215				214			
Production vendue services						217				218			
										<b>420 619</b>			
Production stockée										222			
Production immobilisée										224			
Subventions d'exploitation reçues										226			
Autres produits										230			
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>										<b>232</b>	<b>420 781</b>		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234			
Variation de stock (marchandises)										236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)										238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)										240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier				immobilier		242			
										<b>424 075</b>			
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)				243		<b>1 030</b>	244	<b>1 030</b>	
Rémunérations du personnel										250			
Charges sociales										252			
Dotations aux amortissements										254			
Dotations aux provisions										256			
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger						259		262	<b>1</b>		
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles						260					
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>										<b>264</b>	<b>425 106</b>		
<b>1 - Résultat d'exploitation (I - II)</b>										<b>270</b>	<b>-4 325</b>		
Produits financiers										(III)	280		
Produits exceptionnels										(IV)	290		
Charges financières										(V)	294		
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)						347		300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)						348					
Impôts sur les bénéfices										(VII)	306		
<b>2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)</b>										<b>310</b>	<b>-4 325</b>		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312		314	<b>4 325</b>		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles										316			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318			
Provisions non déductibles										322			
Impôts et taxes non déductibles										324			
Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248				330			
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)				249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997			
Dédutions		Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987		342			
		Reprise d'entreprise en difficulté		981		Jeune entreprise innovante		989					
		Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138					
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements outre mer		344					
		ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993					
		Bassins urbains à dynamiser - BUD		992									
		Dont divers		Créance report en arrière du déficit						346		350	
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies)						655			
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)						643			
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)						645			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)						647							
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)						648							
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641							
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990							
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)						649							
<b>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</b>				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				352		354	<b>4 325</b>		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356			
Déficits antérieurs reportables										360			
<b>Résultat fiscal après imputation des déficits</b>				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				370		372	<b>4 325</b>		

### 3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>JANA INVEST - SIREN : 841962731</u>										Néant <input type="checkbox"/>		
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Terrains		420		422		424		426				
Constructions		430		432		434		436				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456				
Matériel de transport		460		462		464		466				
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476				
Immobilisations financières		480	5 520	482		484		486	5 520			
<b>TOTAL</b>		490	5 520	492		494		496	5 520			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Terrains		510		512		514		516				
Constructions		520		522		524		526				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536				
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546				
Matériel de transport		550		552		554		556				
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566				
<b>TOTAL</b>		570		572		574		576				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR										
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé												
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values							
					Court terme	Long terme						
						19%	15% ou 12,8%	0%				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595				
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599				

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise <u>JANA INVEST - SIREN : 841962731</u>							Néant <input type="checkbox"/>		
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		680		682		684		686	
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
<b>TOTAL</b>						770		775	
<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
<b>TOTAL à reporter</b>								780	
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	<b>4 325</b>
Total des déficits restant à reporter								870	<b>4 325</b>
<b>III DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

## 5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : JANA INVEST - SIREN : 841962731		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois : 12
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel :		376
Dont apprentis		657
Dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>		
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108 <b>420 619</b>
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105
<b>TOTAL 1</b>		<b>106 420 619</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115 <b>162</b>
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116 <b>162</b>
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
<b>TOTAL 2</b>		<b>144 324</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats		121 <b>104 353</b>
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125 <b>112 211</b>
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146 <b>207 511</b>
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148 <b>1</b>
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150
<b>TOTAL 3</b>		<b>152 424 076</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137 <b>-3 133</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117 <b>-3 133</b>
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</b>		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020 <input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	160
Date de cessation		186





## RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

<b>Exercice du</b> 01/01/2022 <b>au</b> 31/12/2022 <b>ou Année :</b> 2022			
<b>Dénomination de l'entreprise :</b> JANA INVEST			<b>Néant</b> <input checked="" type="checkbox"/>
<b>SIREN de l'entreprise :</b> SIREN : 841962731		<b>PME au sens communautaire</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)</b>			
<b>Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre</b>			<input type="checkbox"/>
<b>Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)</b>			
<b>Dénomination et adresse</b>		.....	
<b>SIREN</b>	.....	.....	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD		.....	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD		.....	
<b>CRÉANCES REPORTABLES</b>			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		.....	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		.....	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		.....	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %3) + (ligne 2 x 9 %3) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD		.....	
		dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		1	.....
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail		2	.....
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		3	.....
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE</b>			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD		.....	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD		.....	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD		.....	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD		.....	
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs (article 220 sexies A du CGI) cf n°2079-CAC-FC-SD		.....	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		.....	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD		.....	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD		.....	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux (article 20 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		.....	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		.....	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		.....	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		.....	

<b>II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE</b>	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
<b>CRÉANCES REPORTABLES</b>	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE</b>	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	
<b>PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :</b>	

<b>III - CAS PARTICULIERS</b>	
<b>CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N</b>	
<b>CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS</b>	

## **Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYSER**

Entreprise : JANA INVEST

SIREN : 841962731

Attestation produite le 06/04/2023

**AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYSER POUR CE SIREN**

PROJET



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
(documents 2065 et 2065-Bis)

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					<input type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>
<b>A</b>	<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
JANA INVEST - SIREN : 841962731			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
13 RUE SAINT HILAIRE					
31000 Toulouse					
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
<b>B</b>	<b>ACTIVITÉ</b>				
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
				<input type="checkbox"/>	
<b>C</b>	<b>RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b>				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	4 325
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%		<input type="checkbox"/>	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%		0		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		
			Autres PV imposables à 19%		
PV à long terme imposables à 0%			PV exonérées (238 quinquies)		
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>		<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A		<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art 44 <i>septies</i>		<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>		<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>		<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A		<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée		<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré			Plus values exonérées relevant du taux de 15%		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater W</i> (cocher la case)					<input type="checkbox"/>
<b>D</b>	<b>IMPUTATIONS</b>				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
<b>E</b>	<b>CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b>				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
<b>F</b>	<b>CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ</b>				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
<b>G</b>	<b>ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b>				
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
<b>H</b>	<b>COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	
				PENNYLANE	
Comptable, conseil ou CGA :		Comptable indépendant		Visa : CGA	<input type="checkbox"/>
				Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>
KEOBIZ					
29 B RUE D'ASTORG 75008 PARIS					
76000 ROUEN					
Examen de conformité fiscale (ECF)			<input type="checkbox"/>	Nom du prestataire ECF	

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

						Si déposé néant, cochez la case : <input type="checkbox"/>
<b>I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>						
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même				<b>a</b>	
	payées par un établissement chargé du service des titres				<b>b</b>	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:					<b>c</b>	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts					<b>d</b>	
Montant des autres distributions:					<b>e</b>	
					<b>f</b>	
					<b>g</b>	
					<b>h</b>	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %					<b>i</b>	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%					<b>j</b>	
Montant des revenus répartis				<b>Total (a à h)</b>		
<b>J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS</b>						
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
BELKENCHIR 1 RUE VINCENT  31110 PORTER SUR						
<b>K DIVERS</b>						
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)						
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRERPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>						
Rémunérations	Montant brut des salaires ( hors apprentis et handicapés)					0
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages					
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %		
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
	MVLT réalisée au cours de l'exercice					
	MVLT restant à reporter					
<b>M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS</b>						
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et reçus au titre de l'exercice						
Nombre de reçus délivrés						